

Notre mission :
vous accompagner
au quotidien



N°1 Français des réseaux de proximité

L'ADMR en Saône-et-Loire, c'est un réseau d'associations locales qui forment une chaîne d'entraide continue pour aider chacun à...
... Bien vivre chez soi !

⇒ Des professionnels à votre service

Aides à Domiciles, Auxiliaires de Vie Sociale, Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale, ...

L'ADMR met à votre disposition un personnel qualifié avec lequel vous pourrez nouer une relation d'écoute et de confiance.

⇒ Des bénévoles proches de chez vous

Chaque Association A.D.M.R. est gérée et animée par une équipe de bénévoles à l'écoute de vos besoins. Présents sur le terrain, les bénévoles poursuivent un objectif constant : maintenir et développer le lien social. Au sein de notre association est née une commission Relations humaines. Si vous souhaitez une petite visite ou un renseignement appelez le local au Tel : 03.85.50.58.75

Tous les bénévoles sont des habitants de vos communes, conscients que l'entraide est nécessaire pour un mieux vivre. Ils se mobilisent pour vous aider si vous vous trouvez dans une situation de difficulté.

⇒ Des services personnalisés qui s'adressent à tous quel que soit votre âge pour vous simplifier la vie quotidienne :

Le service Aide aux familles, c'est :

Une aide pour les familles avec enfants en bas âge :



Les intervenantes peuvent apporter un soutien ponctuel et favoriser l'équilibre du groupe familial quelles que soient les difficultés occasionnées par une situation fragilisante (maladie, décès, maternité, surcharge, déménagement ...). Les intervenantes aident à accomplir les tâches habituelles d'une famille. Leurs compétences et leur savoir-faire leur permettent d'intervenir dans les activités d'éveil de la petite enfance.

Une prise en charge est accordée et financée en partie par divers organismes : CAF, MSA, ASEF et autres mutuelles. Une participation financière est laissée à la charge des familles, celle-ci est

calculée en fonction des revenus (Ex : pour une prise en charge CAF, la participation laissée aux familles varie de 0,38 € à 10,50€ de l'heure).

Un soutien pour des personnes de moins de 60 ans nécessitant la présence d'une tierce personne :

Des prises en charge peuvent être accordées à des personnes atteintes de cancer ou de sclérose en plaques ainsi que pour des difficultés plus ponctuelles. L'ADMR peut également intervenir auprès des personnes handicapées.



La garde d'enfant à domicile :

La mise en place de la Prestation d'Accueil du Jeune enfant (PAJE) vous donne la possibilité de bénéficier d'une garde d'enfant à domicile que notre association peut assurer.

L'aide aux personnes âgées, c'est :

Les aides à domicile :



Elles sont formées pour venir en aide aux personnes âgées afin de leur préserver leur autonomie, de leur permettre de continuer à vivre dignement chez elles et à retarder l'entrée en maison de retraite. Leurs activités ont une importance cruciale et peut varier selon les besoins de la personne : faire le ménage, entretenir le linge, aider à la toilette journalière, préparer le repas, susciter à l'exercice physique, assurer une écoute, une présence, un soutien pour la personne.

Il arrive souvent que l'aide à domicile soit la seule personne que rencontre la personne aidée dans la journée.

Les gardes à domicile de jour ou de nuit :

Lorsque le besoin se fait sentir et que la famille le demande, nous pouvons mettre en place une garde à domicile pour le jour ou pour passer des nuits.

La téléassistance...



Elle constitue un service supplémentaire pour permettre aux personnes isolées, malades, ou handicapées de continuer à bien vivre chez elles. Elle allie convivialité et efficacité avec une assistance téléphonique 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Elle répond

aussi aux préoccupations des personnes fragilisées qui peuvent momentanément ou ponctuellement se sentir en insécurité.

Pour tous :

Le Portage repas :

A toute personne qui le demande, nous distribuons des repas à domicile, quels que soit l'adresse du demandeur et l'état des routes.

Chaque jour, 2 menus différents sont proposés.

Ces repas sont complets, variés et équilibrés et tiennent compte des menus des diabétiques.



Pour tous ces services, un bon nombre de bénévoles sont à votre disposition :

Membres du Bureau :

Président : Mr G. PARDON St Léger / la Bussière,
Vice Présidente : Me J. FAYET Tramayes
Vice Présidente : Me B. BORDET Bourgvilain
Trésorière : Me F. FEIT Tramayes
Trésorière adjointe : Me H. TERRIER St Pierre le Vieux
Secrétaire : Me M. LAPALUS St Léger/la Bussière
Secrétaire adjointe : Mme AUFRANT Emilienne, Germolles
Responsable Travail: Me M-Th. MOIROUD Tramayes
Responsable adjointe: Aide à domicile Me C. JAMBON Tramayes
Responsable Familles :Me N. DARGAUD Tramayes
Responsable Portage Repas : Me Y . LATOUR Tramayes
Responsable Dossier Aide à domicile : Me A. LARDET de St Point
Responsables Téléassistance :Me J. FAYET, Tramayes
Me C. THOMAS St Léger/la Bussière
Responsable commission Relations humaines :
Me P. AUFRANT de Germolles
Déléguées professionnelles Aide à domicile : Me COMBIER S.
Clermain et Mme METAY M-J Bourgvilain
Déléguée profes. TISF : Me P. RIVIERE - St Léger/la Bussière

Autres Membres du conseil d'administration :

Mr D. CURTY - Bourgvilain Mr J.N. FEIT - Tramayes
Mr A. DARGAUD - Tramayes Mme M. ROCCATI - Tramayes
Me M.DENOGENT- St Léger/Buss Mr G. ROSSINI - St Point

Me E.DUROUSSET - Tramayes Mme S.ROUSSEAU - St Pierre le Vieux
Me D.PARDON-St Léger/Bussière Mme J. THEVENET - St Léger/Bussière

Les interventions que nous réalisons s'adressent à tous et bénéficient d'un avantage fiscal. Certaines peuvent bénéficier d'une aide financière (Apa, CAF, Cram, MAS, caisses de retraites...)

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter !
Un renseignement ne coûte rien...

Une permanence est assurée à Tramayes, les mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12h.

Fédération ADMR
de Saône-et-Loire
18 rue de la Madone Sancé
71009 MACON CEDEX
Tel : 03.85.21.09.40
Fax : 03.85.38.19.97

Association ADMR
de Tramayes
1 rue des Pierres Blanches,
71520 Tramayes
Tel : 03.85.50.58.75
Fax : 03.85.50.58.75

SERVICE DE SOINS A DOMICILE DU HAUT CLUNYSOIS
6, rue de l'Hôpital – 71520 Tramayes
tél : 03 85 50 51 84

Le SSAD est une association affiliée à l'ADMR de Saône-et-Loire et gérée par un conseil d'administration et son bureau. Le bureau est composé de : Mme BAUDIN (Présidente), Mme FEIT (Vice-Présidente), Mme THEVENET (Trésorière), Mr JAFFRE (Trésorier adjoint), Mr PARDON (Secrétaire), Mr THOMASSON (Secrétaire adjoint).

Le SSAD a actuellement une capacité de 22 lits, capacité qui est, à ce jour, atteinte. Nous noterons par ailleurs que 5 demandes sont en attente.

Le SSAD emploie une infirmière coordinatrice responsable du fonctionnement du service et de l'encadrement de l'équipe de 4 aides-soignantes et d'un élève infirmier. L'équipe du SSAD participe au maintien à domicile de la personne en collaboration avec d'autres intervenants (aide-ménagère, portage de repas ...) en lui apportant une aide pour la réalisation des actes essentiels de la vie courante (soins d'hygiène, aide aux transferts et à la marche..) et une capacité d'écoute pour favoriser le bien-être moral. Elle a également pour but de conserver l'autonomie et de prévenir et retarder la dégradation de l'état de santé.

La personne bénéficiaire garde le libre choix de l'infirmier(e) libéral(e) de son secteur. Celui(celle)-ci effectue tous les soins techniques et ses honoraires sont pris en charge par le SSAD.

Une prescription médicale est nécessaire pour la prise en charge de la personne et les soins sont gérés à 100 % par les caisses d'assurance.

Le SSAD intervient sur 15 communes des cantons de Matour et de Tramayes : Clermain, Bourgvilain, St Point, Tramayes, Germolles, St Pierre le Vieux, St Léger sous le Bussière, Brandon, Trambly, Matour, Montagny, La Chapelle du Mont de France, Dompierre, Trivy, Montmelard.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au : Service de soins à domicile du Haut Clunysois
Mme Dominique METROP – 6, rue de l'Hôpital 71520 Tramayes – tél 03 85 50 51 84